

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU PAYS DE RETZ

DELIBERATION

Séance du 12 Avril 2021

Date de la convocation du Comité syndical : 2 avril 2021
Nombre de membres en exercice : 53
Nombre de membres présents : 40
Nombre de votants : 40

L'an deux mil vingt et un, le 12 avril à 14h30 heures, les membres du comité syndical du PETR du Pays de Retz se sont rassemblés "en visioconférence" sous la présidence de Bernard MORILLEAU, Président.

Etaient présents : Mmes Pascale BRIAND, Claire HUGUES, Séverine MARCHAND, Françoise RELANDEAU, Christiane VAN GOETHEM, MM Jean-Michel BRARD, Jacky DROUET, Gaetan LEAUTE, Bernard MORILLEAU, Jacques PRIEUR, Rémy ROHRBACH, Jacques RIPOCHE, **de la Communauté d'Agglomération de Pornic Agglomération Pays de Retz**, Mmes Marieline BOUSSEAU, Sylvie GAUTREAU, Florie LESAGE, MM Raymond CHARBONNIER, Roch CHERAUD, Yannick MOREZ, Michel OLIVIER, Roland SCLAVERANO, **de la Communauté de Communes de Sud Estuaire**, Mmes Laura GLASS, Nathalie GUIHARD, Laetitia PELTIER, MM Jean Marie BRUNETEAU, Christian GAUTHIER, Thierry GRASSINEAU, Claude NAUD, Alain PINABEL, Laurent ROBIN, **de la Communauté de Communes de Sud Retz Atlantique**, Mme Karine PAVIZA, MM Michel AURAY, Stephan BEAUGE, Patrick BERTIN, Johann BOBLIN, Bernard COUDRIAU, Yannick FETIVEAU, Serge HEGRON, Christophe LEGLAND, Jean Yves MARNIER, Frédéric BENOIT **de Grand Lieu Communauté**.

Etaient excusés : M. Claude CAUDAL **de la Communauté d'Agglomération de Pornic Agglomération Pays de Retz**, Mmes Noëlle MELLERIN, Monique LOUE, MM Jean Pierre AUDELIN **de la Communauté de Communes de Sud Estuaire**, MM Frédéric LAUNAY, Jean Jacques MIRALLIE **de Grand Lieu Communauté**.

☺☺☺☺

OBJET : CONVENTION ENTRE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES SUD RETZ ATLANTIQUE ET LE PETR DU PAYS DE RETZ

Le syndicat mixte du PETR du Pays de Retz ne disposant pas de structure administrative, des conventions sont passées entre les EPCI et le PETR du Pays de Retz pour des mises à disposition de personnel.

Le départ de Claire BIELAK, recrutée en novembre 2020 a justifié une réorganisation des services du PETR et la création d'un poste de chargé de mission « transitions territoriales ». Lise SELLIER, en stage depuis le 2 novembre 2020 a été recrutée à cette fin.

Aussi, la communauté de communes Sud Retz Atlantique met à disposition un agent pour l'exercice de ces missions, en contrepartie de quoi le PETR apporte une participation financière annuelle correspondant à l'ensemble des coûts identifiés. Il est donc nécessaire de prévoir une convention entre la CCSRA et le syndicat mixte du PETR pour une durée de 3 ans.


Entendu l'exposé du Président,

Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le projet de convention de mise à disposition de Mme Lise SELLIER auprès du syndicat mixte du PETR du Pays de Retz pour la période 2021-2024,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer cette convention et plus généralement à intervenir sur tout document administratif relatif à ce dossier.

Publication effectuée le :

Le Président,
Bernard MORILLEAU



PETR du Pays de Retz
44270 MACHECOUL

